

# Communauté d'agglomération Seine Eure

## Concertation – Balades et ateliers

<b>Sujet</b>	CR de l'atelier thématique patrimoine
<b>Auteurs</b>	Antonin Lafaye, Pauline Carde
<b>Destinataires</b>	Apolline Taudière, Cindy Moutoussamy
<b>Date</b>	03 mai 2018

**Date : 06 décembre 2017 – à 19h**

**Hôtel d'agglomération**

**Nombre de participants : 8**

### Animation

- > Thierry DELAMARE, Vice-président en charge du PLUi-H, Communauté d'agglomération Seine-Eure
- > Apolline TAUDIERE, Chargée d'études PLUi, Communauté d'agglomération Seine-Eure
- > Delphine BUTELET, Chargée de mission patrimoine, Communauté d'agglomération Seine-Eure
- > Maxime LEMAIRE, Animateur concertation, Epiceum

## **A/ ACCUEIL DES PARTICIPANTS ET PRESENTATION DE L'ATELIER**

- > Mot d'accueil pour expliquer les sujets traités (patrimoines bâtis et naturels) : l'agglomération Seine-Eure dispose d'un riche patrimoine bâti et naturel, qui contribue à la valorisation de son territoire. La sauvegarde de ce patrimoine représente un enjeu majeur qu'il est nécessaire de prendre en compte dans l'élaboration du PLUi. Le patrimoine rural est le plus menacé car il est soumis à la pression foncière : les porteurs de projets immobiliers ont tendance à le voir comme un espace à construire.
- > Présentation du déroulement de l'atelier : les participants seront divisés en deux groupes, chacun représenté par un rapporteur, et accompagné par un ou deux techniciens de l'Agglomération. L'objectif pour les participants est de dégager des grands enjeux en matière de préservation du patrimoine afin qu'ils se retrouvent dans le PLUi-H.

## **B/ DIAGNOSTIC DES AVIS SUR LES DIFFERENTES CATEGORIES DE PATRIMOINE**

Chaque groupe reçoit 11 photographies sur lesquelles différents patrimoines sont présentés. Ils sont interrogés sur le devenir de ces patrimoines : peuvent-ils être protégés ou non. L'objectif est d'attribuer à chaque photographie un émoticône (optimiste, pessimiste ou mitigé), afin d'en tirer un constat général.

	Optimiste	Pessimiste	Mitigé
<b>Groupe 1</b>	5	1	5
<b>Groupe 2</b>	5.5	0	5.5

Dans un second temps, le rapporteur de chaque groupe détaille les arguments de chaque avis sur les différentes catégories de patrimoine. Ci-dessous le récapitulatif des échanges :

Sujet	Avis général	Détails
<b>Patrimoine contemporain</b>	Optimiste	Ce type de patrimoine est actuellement adapté aux goûts et aux besoins de l'époque. En revanche, la question de sa modernisation se posera un jour.
<b>Patrimoine historique et remarquable</b>	Optimiste	Les participants s'estiment sûrs de son devenir
<b>Patrimoine protégé au titre des monuments historiques</b>	Mitigé	Son devenir dépend beaucoup des particuliers. Certains essayent de le restaurer, mais l'entretien est coûteux et les communes n'ont pas forcément les moyens de le financer
<b>Haies, arbres, mares</b>	Pessimiste	Fragiles et pas toujours replantés lorsqu'ils sont endommagés (tempête, maladie, pratiques agricoles)
<b>Murs d'enceinte et clôtures</b>	Pessimiste	Peu entretenus (par les communes et les particuliers). Idée de rendre leur restauration obligatoire, ou de faire de la prévention.
<b>Petit patrimoine</b>	Mitigé	Considéré comme très utilisé. Certains particuliers le restaurent mais ce n'est pas le cas de tous.
<b>Corridors écologiques</b>	Mitigé	Les participants ont peur des constructions de routes. Ils estiment important de conserver l'ordre naturel établi et de veiller à ne pas endommager la faune et la flore.
<b>Les paysages</b>	Optimiste et pessimiste	Pour certains paysages, il existe une protection au niveau européen. Il ne s'agit toutefois pas de la majorité, et les autres paysages nécessitent un entretien et une attention particulière. La question de leur évolution incertaine est évoquée.



## C/ PRIORISATION DES ENJEUX DANS LA CONSTITUTION DES REGLES DU PLUI-H

Les participants sont invités à exprimer les éléments/aspects les plus importants à prendre en compte dans le PLUi-H sur les sujets suivants :

Sujets	Opinions
<b>Couleurs</b>	Les participants estiment qu'il faut respecter les couleurs du patrimoine. L'idéal serait de proposer un nuancier.
<b>Matériaux</b>	Les participants estiment qu'il est primordial de conserver au maximum les matériaux originaux et l'identité du patrimoine. Ils ne sont pas fermés au recours à de nouveaux matériaux mais dans la limite du respect de l'esthétique, qui doit rester cohérente.
<b>Ouvertures</b>	Les participants pensent que le recours à un architecte sur la question permettrait de respecter la composition architecturale de base (conserver les mêmes dimensions et respecter la nature par exemple s'il s'agit d'un chien assis pour ne pas le transformer en Velux).
<b>Nature des matériaux</b>	L'utilisation de matériaux durables est préférable selon les participants. Cela permettra à long terme moins de dépenses lorsqu'il faudra les entretenir.
<b>Isolation par l'extérieur</b>	Les participants estiment qu'il faut en priorité isoler l'intérieur des bâtiments et utiliser des matériaux adéquats avant de penser à isoler l'extérieur.
<b>Extensions</b>	Les participants estiment qu'il faut conserver le même style et les mêmes matériaux. Le style contemporain peut être utilisé mais avec un rapport architectural soigné.
<b>Panneaux solaires</b>	Les participants considèrent que c'est une source d'énergie intéressante s'ils sont bien agencés (pas visibles depuis la voie publique par exemple). Ils émettent toutefois des réserves concernant la rentabilité énergétique et la durabilité de ces panneaux.
<b>Clôtures</b>	Les participants estiment que les clôtures doivent respecter l'identité des structures existantes et qu'il est préférable de limiter les percements et ouvertures en leur sein. Le PVC et les clôtures hautes ne sont pas appréciés, contrairement aux éléments de clôture métalliques ou végétaux. Il est également important de prendre en compte l'environnement (biodiversité, cours d'eau, ruissellement).
<b>Aspect extérieur</b>	Les participants estiment qu'il s'agit là d'un des points les plus importants car l'aspect extérieur des bâtiments est visible de la voie publique et s'intègre dans le paysage. Ils sont globalement sensibles à la notion de nuisance visuelle.

**Maxime LEMAIRE conclut :**

**Il y a un désir général de conserver les identités originelles des patrimoines mais une évolution vers un style plus contemporain est évoquée. Il faut informer et faire de la pédagogie, attirer l'attention des propriétaires sur la valeur de leurs biens et les conseiller sur l'entretien.**

**Il y a aussi une volonté de conserver l'identité patrimoniale des lieux mais une composition architecturale contemporaine n'est pas à exclure.**

**Il faut protéger le patrimoine et vivre avec son siècle, l'évolution vers des énergies vertes a aussi été évoquée.**